Logo CFDT

Branche Prestataires : Accord salaires 2020

FIN DE LA NEGOCIATION

Après une année 2019 sans accord, la CFDT a réussi à bien préparer la négociation salariale en ce début d'année 2020, en échangeant avec différentes organisations patronales, comme le SORAP, le SNPA et le SP2C.
Avec des augmentations de 1,5 à 2,7 % pour les collèges employés et AM, un coup de pouce a été réalisé cette année.
Pour faire suite à la note du 8 mars (20NSY212) la proposition patronale n'avait obtenu que le feu vert de la CFDT pour une signature. Il aura fallu attendre la CPPNI du 16 mars, pour que la CFE-CGC, la CFTC et FO donnent leur accord.
Après des discussions sur des documents pour une signature électronique, FO a signé le 4 avril, ce qui a repoussé l'envoi de l'accord à la DGT.
Maintenant, on attend avec impatience, qu'il soit étendu, en espérant qu'il ne faudra pas attendre 8 mois, comme en 2018.

Handshake close-up des cadres
Documents
Branche Prestataires : Accord salaires 2020